



Emile, mon SOSA 16 : disparu pour toujours ?



Si Émile était une trace, ce serait...

Une empreinte légère sur un plancher d'atelier, effacée par la poussière du métier à tisser,

Si Emile était un fil, ce serait...

Un fil fin mais solide, tendu entre deux villes, deux époques, deux silences,

Si Emile était un geste, ce serait...

Le va-et-vient régulier de la navette, ce mouvement semblable à une respiration,

Si son histoire était une direction, ce serait...

Vers le nord pour s'enfuir, vers l'est pour se souvenir, vers l'ouest pour espérer...

Si son parcours était un chemin, ce serait...

Un sentier droit qui s'enfonce dans la montagne et qui soudain bifurque, sans prévenir, vers un lieu où personne ne l'attendait.

Si sa vie était une matière, ce serait...

La laine brute, rêche au début, mais capable de devenir douceur.

Et si sa disparition était une clé, ce serait...

Une clé oubliée dans une poche, qui ouvre une porte dont on ne connaît plus l'adresse.

Émile serait une trace de poussière sur un plancher d'atelier, un fil tendu entre deux villes, une navette qui va et vient, un chemin de montagne, une toile de laine douce au toucher, mais une clé perdue qui attend encore sa serrure.

On raconte tellement de chose sur Émile, qu'il a abandonné sa famille, qu'il est reparti en Alsace ou qu'il a refait sa vie avec une autre épouse, d'autres enfants, que ceux qu'il aimait tant. Mais moi je n'y crois pas....

Alors j'ai cherché dans les archives. Je ne pouvais pas entendre qu'un ancêtre disparaisse sans laisser de trace. Nous laissons tous une trace sur cette planète, aussi infime soit-elle.... Du moins, il me plaît de le penser.

Mairie d' Oberhaslach — Arrondissement de Strasbourg
Le 11 septembre jour du mois de septembre
an mil huit cent quarante quatre heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de ¹⁰ Emile
né à Oberhaslach le 11 septembre mil huit cent quarante quatre
à 7 heures du soir fil. légitime de ¹⁰ Deiber Nicolas
âge de trois ans profession
de tailleur d'habits — domicilié à Oberhaslach — et de ¹⁰ Marie Anne
domiciliée à Oberhaslach son épouse et légitime mariage
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe masculin
Premier TÉMOIN : ¹⁰ Deiber Antoine — âge de
trois ans, profession de tailleur en pièces — domicilié
à Oberhaslach — département de Bas-Rhin
Second TÉMOIN : ¹⁰ Heinrich Florest — âge de
quarante ans, profession d'Instituteur primaire — domicilié
à Oberhaslach — département de Bas-Rhin
Sur la déclaration à nous faite par ¹¹ le père Deiber
et après lecture du présent acte ont signé
Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par moi ¹² Liat Joseph
Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.
Le Maire
St. Deiber

Les « frères exilés » de la terre d'Alsace

Emile DEIBER est né le 11 septembre 1844 à Oberhaslach, un petit village du Bas-Rhin. Il est le fils de Nicolas, tailleur d'habits l'hiver et bûcheron l'été, et de Marie Anne KLEIN, journalière. Il est le second d'une fratrie de huit enfants.

A ses 25 ans, il épouse une oberhaslachoise, fileuse comme lui. L'existence est rude, mais heureuse. Le couple travaille et élève son premier enfant, la petite Marie Thérèse.

Et puis la guerre franco-prussienne éclate ; elle inflige une humiliante défaite à l'Empire français, la capture de Napoléon III, le siège de Paris, mais surtout l'annexion des

territoires de la Lorraine et de l'Alsace. Cette guerre a laissé une marque indélébile dans la mémoire collective. La famille DEIBER n'y échappera pas. Comme tant d'autres, elle doit faire le terrible choix : rester et devenir prussien, partir, s'exiler et tout recommencer ailleurs, mais rester français.

Comme tant d'autres disais-je, car les Alsaciens-lorrains ont vu leur famille se déchirer, se diviser. A Oberhaslach, des fratries ont été séparées.

Emile est de ceux qui ont fait le choix de quitter sa province natale. D'ailleurs, à y réfléchir, plus grand-chose ne le retient à Oberhaslach.... trop accablé par la mort de son deuxième enfant, Jean Joseph, décédé à 6 mois, il décide de partir pour Reims avec sa femme Anne Marie et la petite Marie Thérèse, alors âgée de 2 ans ; ils appartiennent à cette catégorie d'« optants » qui s'installeront durablement sur le territoire français.



*Les Dernières Cartouches (1873), tableau d'Alphonse de Neuville
La bataille de Bazeilles 1870 (Wikipedia)*

Située sur l'axe ferroviaire de l'Est, facilitant le transport des familles et des biens, Reims est une destination privilégiée. Émile est tisseur, aussi il n'a aucun mal à retrouver un emploi dans la grande cité lainière. La ville de Reims a d'ailleurs manifesté une grande solidarité envers ceux que l'on appelait les « frères exilés », symbole de la résistance à l'occupation prussienne.

La guerre n'a certes pas duré longtemps - 19 juillet 1870 / armistice du 29 janvier 1871 - mais les rémois ont subis réquisitions, impôts forcés et arrestations. Les Prussiens quitteront Reims seulement le 6 novembre 1872 ; la mémoire de l'occupation reste vive lorsque Emile arrive avec sa famille.

En 1884, l'ancien maire Victor DIANCOURT publiera [Les Allemands à Reims 1870-1871](#), un témoignage poignant sur ces années d'humiliation et de courage.

Du courage, Emile en a à revendre.... Le couple travaille dur comme tisseurs ; il aura plusieurs enfants : Florentine Marie (1878), Émile Théophile (1879), Gustave Alphonse (décédé à 13 mois) puis Gustave Joseph (1882). Est-ce le décès de ce jeune enfant qui le motive à quitter Reims ?

Quoiqu'il en soit, toujours à la recherche du meilleur pour sa famille, Emile s'installe à Warmeriville où naîtra d'ailleurs Emile Jules en 1883 ; puis la famille déménage pour Bury, non loin de [la cité ouvrière Herminie](#), mais il semble que cet esprit communautaire ne convienne pas ; alors ils reviennent tous à Reims. Nous sommes en 1891. Et Emile disparaît....

Il est bien mentionné sur le recensement de l'année 1891....

REIMS - Recensement 1891 - Rue du Champs de Mars

Rue du Champs de Mars	107	7	Reiber	Emile	46	thrace	tisseur	chef
		8	Witz, et	Marie Anne	40		tisseuse	épouse
		9	Reiber	Florentine	12			enfant
	350		Reiber	Emile	12			
		1	Reiber	Gustave	9			
		2	Reiber	Jules Victor	8			
		3	Reiber	Marie Anne	21			

Cinq années plus tard, je retrouve la famille à Bury ; Emile n'y est pas mentionné et Marie Anne est inscrite comme « le chef de famille ».

oise LE DÉPARTEMENT 6 Mp 137 - BURY - 1896

Rue de Mars	31	Witz	Marie Anne	46	français	tisseuse	chef	Bas Bury m. 26 - 5 ans
	32	Reiber	Emile	17			son fils	Bas Bury
	33	Reiber	Jules	13			son fils	
	34	Reiber	Gustave	11			son fils	
	35	Reiber	Marie	26			sa fille	bas Bury
	36	Corvance	Lucienne	4			sa petite fille	marne
	37	Corvance	Emile	2			son petit fils	marne

Emile a donc disparu entre 1891 (Reims) et 1896 (Bury) où sa famille est arrivée sans lui.

Pour vérifier mon hypothèse, je dois

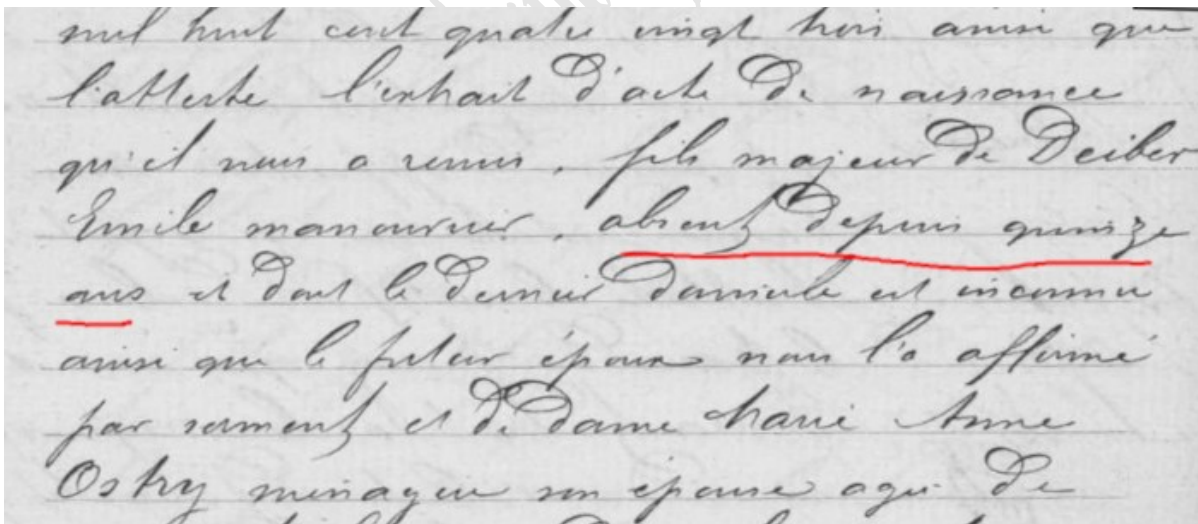
- Consulter les tables décennales de décès de Reims (AD 51) pour la période 1883-1892 et 1893-1902,
- Vérifier les registres de décès sur Bury (AD 60) entre l'installation de la famille et 1896,
- Effectuer également des vérifications sur la commune de Warmeriville ; bien qu'il soit à Reims en 1891, il a pu y garder des attaches ou y être décédé chez un proche.

Vous noterez que je pars du postulat qu'il est décédé – accident ou meurtre – et qu'à aucun moment je n'envisage qu'il ait abandonné sa famille. En 1891, Emile a 47 ans. Et malheureusement, mes recherches sur Gallica et Retronews n'ont pas porté les fruits espérés....

Mais peut-être devrai-je me pencher sur le mariage de ses enfants....

Marie Thérèse s'est mariée le 6 mars 1886 à Reims, avec Joseph Ernest TRANSINNE : Emile est mentionné comme présent avec son épouse, et « *consentant* » au mariage de sa fille.

Florentine Marie a épousé Jules Alexandre LEBLOND le 22 octobre 1898 à Mouy : Emile est mentionné « *absent* ».



Émile Théophile s'est marié le 23 décembre 1899, également à Mouy, avec Marie Clémence DELARUE : Émile est toujours mentionné « *absent* » et son épouse non inscrite comme « *veuve* » ; par contre, lors de sa seconde union avec Noémie Sophie GALZIN le 15 avril 1919 à PARIS 5, l'officier d'état civil a précisé que ces deux parents étaient décédés.

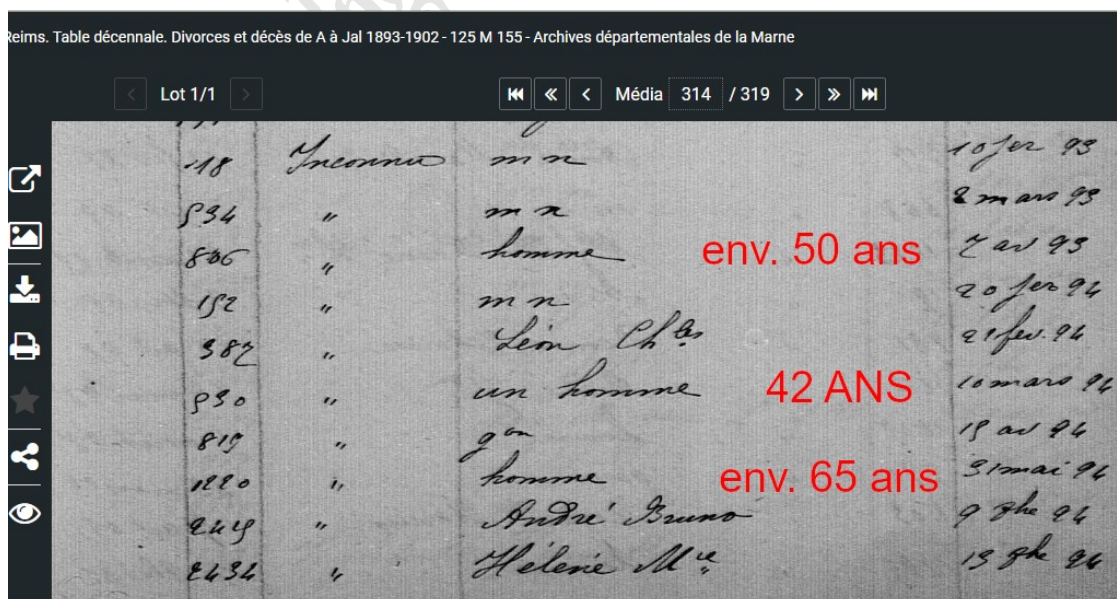
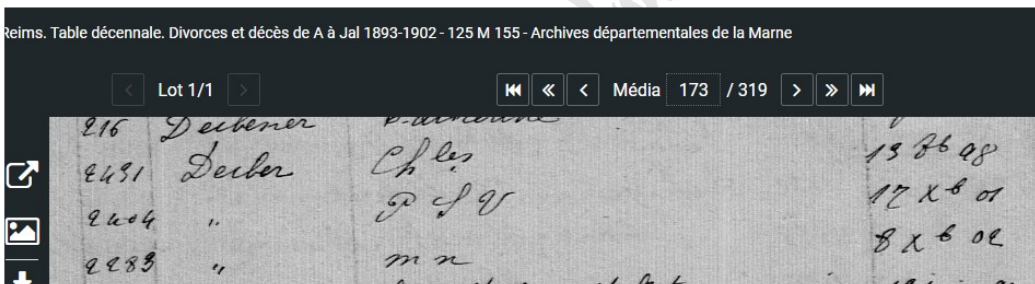
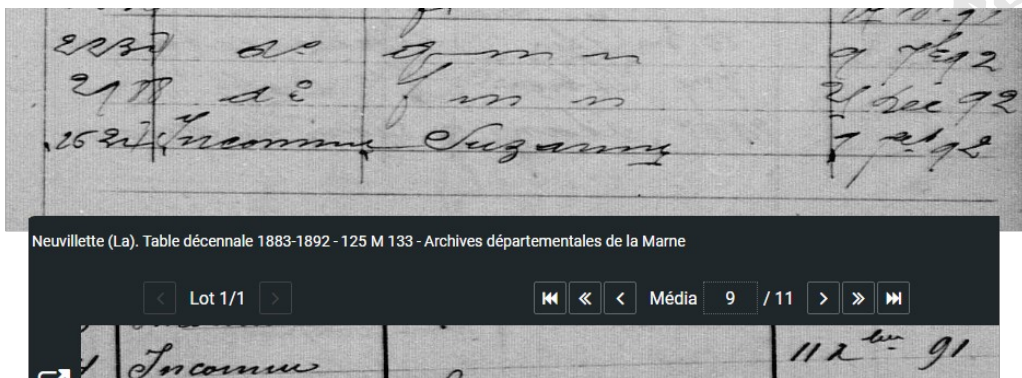
Gustave Joseph s'est marié le 31 octobre 1903, à Mouy, avec Juliette Émilie GOURDAIN : même constat.

Par contre, lors de l'union de Jules Victor Albert avec Léontine PHILIPPE, le 18 avril 1908 à Allonne, il a été précisé qu'Émile est « *absent depuis quinze ans* », donc depuis 1893.

Vérification de mon hypothèse

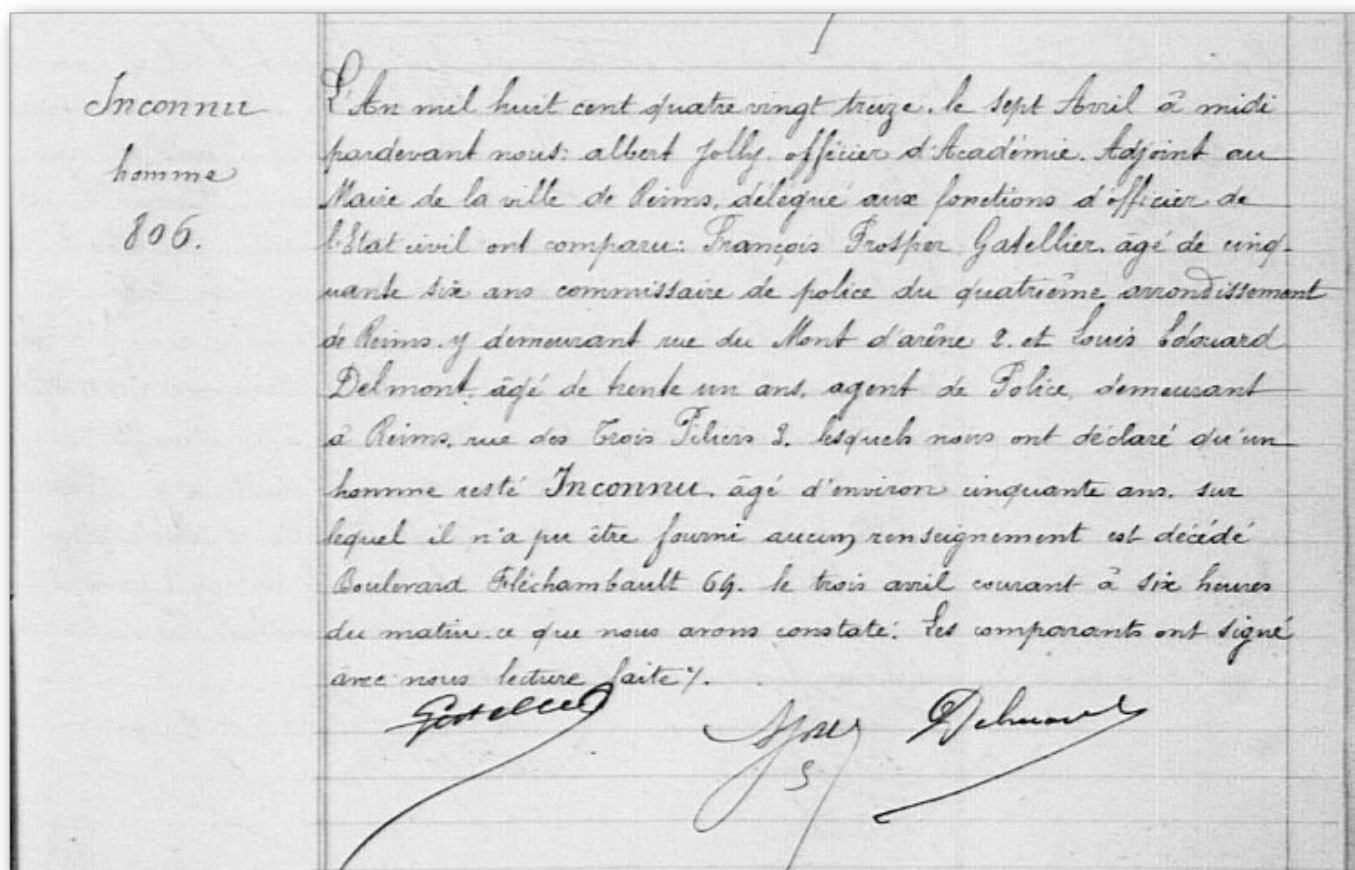
Les recensements sont un outil précieux pour repérer une séparation ; sur le dernier recensement, à Bury, Marie Anne apparaît seule avec les enfants, ce qui renforce l'hypothèse du départ. Elle s'est déclarée « chef de famille » et non pas « veuve ».

Un homme qui quitte sa famille peut mourir dans un hospice, dans un hôpital, dans une commune où il travaillait temporairement, ou même être enregistré comme « inconnu » dans un accident. Je vais suivre cette dernière piste.



Je me suis attardée dans les TD des décès des villes de Reims et de Bury (Dept 60) ainsi que Warmeriville (Dept 51) entre 1891 et 1896 ; j'ai recherché les patronymes de Deiber, X et Inconnu.

J'ai alors découvert un homme inconnu décédé à Reims le 3 avril 1893 ; regardons d'un peu plus près cet acte :



Le 7 avril 1893, François Prosper GATELLIER commissaire de police du 4ème arrondissement, âgé de 56 ans, demeurant au 2 rue du Mont d'Arène – Emile et sa famille ont habité au numéro 34 – et Louis Léonard DELMONT, agent de police de 31 ans, demeurant au 3 rue des Trois-Piliers ont déclaré qu'un homme « inconnu » âgé d'environ 50 ans et dont aucun renseignement n'a pu être fourni, est décédé au 69 boulevard Fléchambault le 3 avril à 6 heures du matin.

Une correspondance quasi exacte

- Émile est né en 1844 ; il a 49 ans en avril 1893 : l'acte indique : « environ cinquante ans »,
- Émile est attesté à Reims en 1891, où il apparaît bien sur le dernier recensement ; le décès a lieu dans un quartier populaire, Bd Fléchambault où se situe notamment une usine de textile, un lieu où Emile aurait pu se rendre pour travailler, et ceci tôt le matin,

Cet homme inconnu de 1893 est le premier candidat sérieux pour être Émile DEIBER. Pour pleinement s'en assurer, il faudrait consulter les registres de police de Reims (série 4M ou 1I) pour lire un rapport de police, un procès-verbal, et surtout un signalement physique, une description des vêtements, et peut-être des objets trouvés sur lui.

Je n'ai trouvé aucun journal d'époque relatant ce fait divers : l'homme a-t-il été victime d'un malaise, d'une maladie ou tout simplement d'un coup mal attentionné....

Je ne peux donc pas affirmer que cet « inconnu » est Emile....

Une autre hypothèse peu avenante : une « seconde vie »

À cette époque, une femme est déclarée « chef de famille » lorsque

- Elle est veuve, mais dans ce cas, le recenseur note « veuve » ou « Vve »,
- Le mari vit ailleurs pour le travail, mais alors, il est souvent mentionné comme « absent » ou « en déplacement », et on le retrouve dans les recensements suivants,
- Elle est abandonnée par son mari, car dans ce cas le mari n'est pas officiellement décédé.

Un abandon difficile à envisager

Disparu du foyer, sans décès connu, sans mention d'absence temporaire, tous ces éléments convergent vers un abandon....

Il arrive, au fil d'une recherche généalogique, qu'un ancêtre prenne une place particulière. Parfois, ce n'est pas celui dont on sait le plus, mais celui dont l'histoire résonne, celui dont on devine les silences, les fragilités, les choix impossibles. Alors, sans qu'on l'ait vraiment décidé, un lien affectif se tisse.

C'est ce qui se produit avec Émile Deiber. À force de suivre ses traces, de reconstituer ses gestes, ses métiers, ses déplacements, j'ai fini par le voir vivre. J'imagine ses journées, ses espoirs, ses contraintes. Je le regarde non plus comme un nom dans un registre, mais comme un homme réel, avec ses forces et ses limites.

Et c'est précisément pour cela que l'idée qu'il ait abandonné sa famille est difficile à envisager. Non pas parce qu'elle serait impossible — l'histoire est pleine de disparitions, de départs forcés, de silences imposés — mais parce qu'elle ne correspond pas à l'image intime que je me suis construite de lui. Allez savoir pourquoi...

Je ressens une forme de résistance intérieure : je voudrais croire qu'il y a une autre explication, un accident, une contrainte, une disparition involontaire. Je voudrais préserver la cohérence de l'homme que j'ai appris à connaître, celui qui travaillait, qui se déplaçait, qui assumait ses responsabilités.

Ce n'est pas de la naïveté. C'est tout simplement la preuve que la généalogie est une affaire de rencontre. Et parfois, cette rencontre crée un attachement qui rend certaines hypothèses douloureuses à accepter.

Et pourtant, à y regarder de plus près, cette hypothèse est plausible :

- Aucun décès au nom d'Émile Deiber n'apparaît dans les communes logiques (Reims, Warmeriville, Bury), exception faite de cet « *inconnu* »,
- Les « *optants* » alsaciens ont souvent connu des ruptures familiales après l'exil de 1872, et il pourrait être possible qu'Émile soit repartie en Alsace, mais pas dans sa région natale,
- Les hommes qui abandonnent leur famille sont statistiquement invisibles dans les recensements suivants (changements de commune, d'employeur, parfois de nom).

Tout cela rend l'hypothèse très crédible.

Une impensable explication

Parce qu'un accident de travail ou de trajet est toujours possible, une hospitalisation loin du domicile, une mort non déclarée immédiatement, un enterrement dans une commune où il n'était pas connu..... la famille pouvait rester sans information fiable pendant des mois, mais certainement pas des années.

La fin du XIX^e siècle est marqué par des crises textiles, des fermetures d'ateliers, des déplacements saisonniers, Émile aurait pu partir pour quelques semaines, espérant rapporter de quoi vivre, et se retrouver pris dans un engrenage, comme par exemple, une perte de papiers, une impossibilité de revenir faute d'argent. Mais ce type de disparition involontaire aurait laissé une trace.

Et sans imaginer un crime grave, Emile aurait pu être incarcéré pour dettes, vagabondage, un conflit de travail, une simple altercation. Une courte détention aurait suffi à rompre le lien avec la famille, mais Émile savait écrire ; et malheureusement, les registres des écrous des départements 60 et 51 sont pas encore numérisés. Par contre, Emile n'a pas été expédié au bagne....

J'ai même envisagé qu'Emile soit repartie en Alsace pour se battre contre les Prussiens !

Ce ne sont pas les motifs qui manquent ! Et puis, il existe des cas où un homme quitte son foyer sans intention d'abandonner, mais parce qu'il se sent incapable de subvenir aux besoins de sa famille, honteux d'un échec professionnel, ou tout simplement en situation de détresse psychologique.



Ce n'est pas un abandon au sens moral : c'est un geste de survie, certes maladroit, mais tragique.

C'est probablement la moins satisfaisante au regard de ce que je perçois d'Émile. Quand un ancêtre nous touche, quand son parcours nous semble cohérent, digne, solide, il est naturel de chercher des explications plus humaines, plus nuancées, qui respectent l'image que l'on s'est construite de lui.

Alors, je vais encore attendre un peu qu'il sorte de l'ombre....

Pour en savoir plus :

[La guerre de 1870 à Reims - Patrimoine des bibliothèques de Reims](#)

[Le 12 février 1871, l'abbé Miroy est fusillé à Reims par les Allemands.](#)

[Les Optants d'Alsace-Lorraine de 1872 - Historique](#)

Généalogie d'une famille ordinaire